

# *Rapport d'activité* **AVEMEC** **2019**

**Association valaisanne des entreprises de  
menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et  
fabriques de meubles**







## *Rapport d'activité* du Président de l'AVEMEC *Maxime Métrailler*

Mesdames, Messieurs les Membres,  
Messieurs les Membres d'Honneur,  
Messieurs les Membres du Comité,  
Chers Collègues,

A la lecture du présent rapport d'activité, vous découvrirez les actions entreprises par votre Comité durant l'année 2019, qui ont toutes eues pour but de servir les intérêts de nos métiers et de notre Association. Comme à l'accoutumée, notre collaboration s'est déroulée avec enthousiasme et passion.

Avant cela, vous trouverez ci-après différentes statistiques concernant nos professions.

### **Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers Industrie du bois**



En 2019, on constate une très légère diminution des salaires déclarés par rapport à l'année précédente (- 0.8%). Nous pouvons néanmoins féliciter nos entreprises d'avoir su conserver le cap et d'être capables de maintenir un maximum d'emplois.



## Test d'aptitude

L'Association, avec le soutien du team « Formation initiale » du Bureau des Métiers, organise un test d'aptitude chaque année en janvier. Je vous suggère d'y inscrire vos jeunes candidats, car il permet d'obtenir une bonne indication des capacités scolaires de vos futurs apprentis. Il aide aussi les jeunes à réaliser quelles sont les compétences requises pour un apprentissage dans nos professions. Cette année, 34 jeunes se sont présentés et 24 ont démontré qu'ils possédaient les compétences minimales requises. Relevons que le nombre de participants reste stable (39 en 2018). De son côté, le taux de réussite est en hausse et passe de 62% en 2018 à 71% en 2019.

## EPASC

Je ne saurais aborder la thématique de la formation de nos jeunes apprentis sans saluer chaleureusement l'Ecole Professionnelle Artisanale et Service Communautaire (EPASC) de Martigny, pour son travail ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec elle.

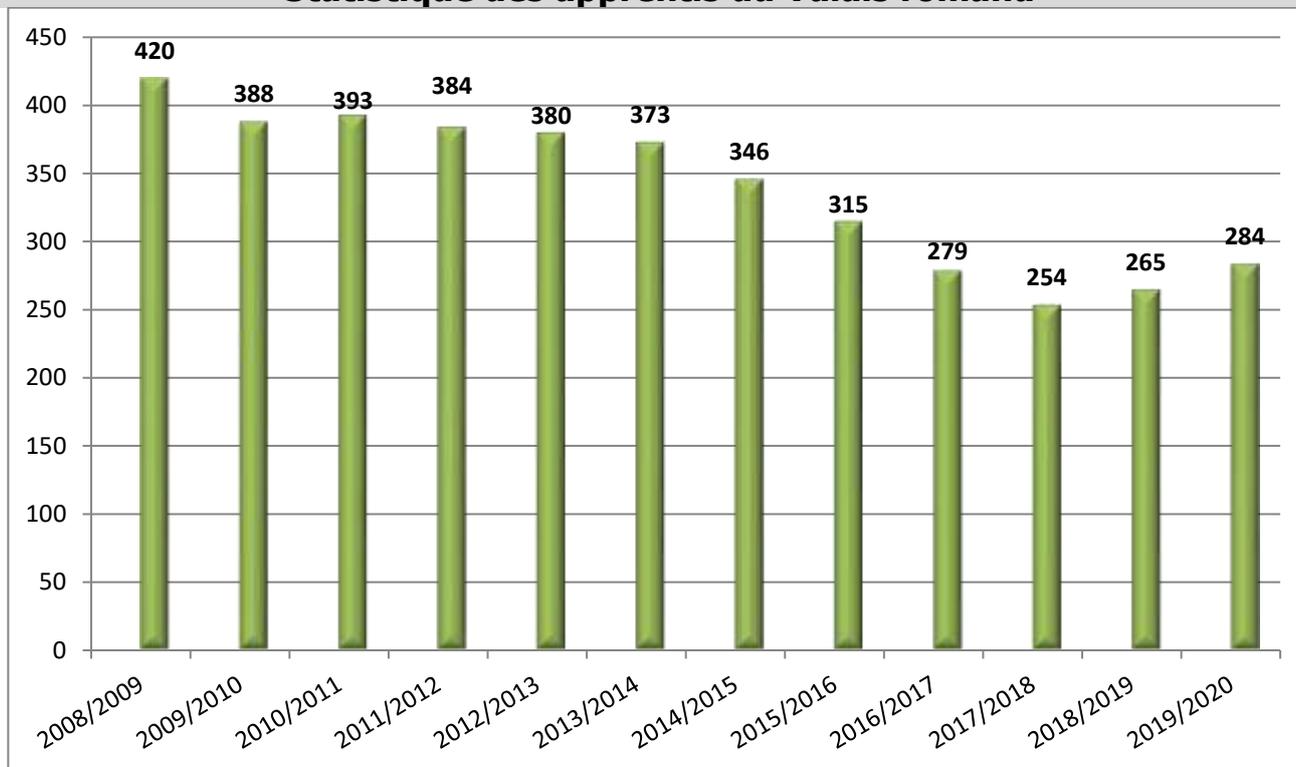
En plus de tous les collaborateurs de l'EPASC, je tiens à remercier particulièrement son directeur, **M. Gérard Clivaz**, pour la fructueuse collaboration entretenue avec l'AVEMEC, tant au niveau des relations que de la mise à disposition des locaux pour nos différents besoins. Ma gratitude va naturellement aussi au chef de section **M. Nicolas Gauye et à tous les enseignants** de pratique et de branches techniques. Leur engagement et leur patience sont profitables à tous.

## Formation professionnelle

A la consultation des graphiques de la page suivante, on constate que le nombre d'apprentis a augmenté de 19 unités pour l'année de formation 2019/2020 dans le Valais romand et que le Valais compte 408 apprentis en formation, soit 24 de plus qu'en 2018/2019.



### Statistique des apprentis du Valais romand



### Statistique des apprentis du Valais





### Effectifs CFC année scolaire 2019/2020

Professions	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
<b>Charpentiers</b>	1ère	1	15	0	3	<b>19</b>
	2ème	0	19	0	8	<b>27</b>
	3ème	0	17	0	5	<b>22</b>
	4ème	0	30	0	8	<b>38</b>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>106</b>
<b>Ebénistes</b>	1ère	1	15	0	14	<b>30</b>
	2ème	1	4	1	13	<b>19</b>
	3ème	2	8	0	13	<b>23</b>
	4ème	2	13	3	11	<b>29</b>
<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>40</b>	<b>4</b>	<b>51</b>	<b>101</b>
<b>Menuisiers</b>	1ère	3	43	0	12	<b>58</b>
	2ème	4	41	1	14	<b>60</b>
	3ème	4	24	0	9	<b>37</b>
	4ème	3	26	2	7	<b>38</b>
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>134</b>	<b>3</b>	<b>42</b>	<b>193</b>
<b>Vitriers</b>	1ère	0	3	0	0	<b>3</b>
	2ème	0	1	0	0	<b>1</b>
	3ème	1	1	0	0	<b>2</b>
	4ème	2	0	0	0	<b>2</b>
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
	<b>Total</b>	<b>284</b>		<b>124</b>		<b>408</b>
		Total Valais romand		Total Haut-Valais		Total apprentis

### Effectifs AFP année scolaire 2019/2020

Profession	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
<b>Menuisiers AFP</b>	1ère	0	8	1	4	<b>13</b>
	2ème	0	7	0	3	<b>10</b>
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>23</b>

### Résultats des examens CFC de fin d'apprentissage 2019

Professions	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers	26	1	<b>27</b>	12	0	<b>12</b>	38	1	<b>39</b>
Ebénistes	10	0	<b>10</b>	9	1	<b>10</b>	19	1	<b>20</b>
Charpentiers	17	9	<b>26</b>	4	1	<b>5</b>	21	10	<b>31</b>
Vitriers	3	2	<b>5</b>	0	0	<b>0</b>	3	2	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>12</b>	<b>68</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>81</b>	<b>14</b>	<b>95</b>

### Résultats des examens AFP de fin de formation 2019

Profession	Valais romand			Haut-Valais		
	garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers AFP	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

En 2019, on relève les **taux de réussite** suivants :

#### *Menuisiers*

97% contre 96% en 2018 et 87% en 2017 (Valais romand 96%).

#### *Ebénistes*

95% contre 92% en 2018 et 93% en 2017 (Valais romand 100%).

#### *Charpentiers*

68% contre 82% en 2018 et 75% en 2017 (Valais romand 65%).

#### *Vitriers*

60% contre 80% en 2018 (pas de candidats en 2017).

La mise sur pied de tous ces examens - allant de la préparation des tâches aux corrections, en passant par les convocations et la surveillance - nécessite un travail très important. Au nom de l'AVEMEC, j'exprime ici mes remerciements à tous les experts qui ont œuvré à leur bon déroulement. J'ajoute encore une mention particulière aux trois chefs-experts, **M. Jean- René Roh** pour les charpentiers, **M. François Cina / M. Dominique Rais** pour les ébénistes et **M. Régis Pralong** pour les menuisiers.



## Perfectionnement professionnel

Au chapitre du perfectionnement professionnel, ce sont 16 cours qui ont été organisés en 2019, avec un total de 179 participants, soit une très belle affluence qui peut tous nous réjouir !

Cours effectués	Nombre de participants
✘ Autocad I	11 participants
✘ Autocad II	9 participants
✘ CAP I	7 participants
✘ CAP II	5 participants
✘ Cadwork I	21 participants
✘ Cadwork II	5 participants
✘ Permis nacelle	12 participants
✘ Maniement de la tronçonneuse pour les charpentiers	10 participants
✘ Chariots élévateurs	24 participants
✘ Le verre – ce qu’il faut savoir	26 participants
✘ Physique du bâtiment	11 participants
✘ Traitement du bois	17 participants
✘ Parasismique – théorie et sensibilisation	reporté
✘ SIGAB – garde-corps	annulé, remplacé par le cours verre
✘ PERCO	16 participants
✘ Edex (suite du cours PERCO)	5 participants

Comme de coutume, je profite de ce chapitre pour vous rappeler que votre Comité reste bien volontiers à l’écoute de toutes vos remarques, suggestions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de son programme annuel.

La Commission de formation et de perfectionnement professionnel vous a délivré une belle brochure de cours pour 2019. Nous vous encourageons à inscrire vos collaborateurs aux prochaines formations, surtout pour leur permettre d’évoluer et de s’épanouir pleinement dans nos métiers, mais également pour le bien de nos entreprises et professions.

## Formations professionnelles supérieures

En ce qui concerne les différents cours de formations professionnelles supérieures organisés par/avec l’aide de l’AVEMEC et dispensés durant l’année scolaire 2019/2020, nous avons le plaisir de vous annoncer les effectifs suivants :

Cours effectués	Nombre de participants
✘ Gestion de la formation / Gestion de la réalisation (GFGR) anciennement appelé <i>Spécialiste de fabrication (SF)</i>	4 élèves
✘ Gestion de mandat (GM) anciennement appelé <i>Exécution de mandat (EM)</i>	13 élèves
✘ Gestion de projet (Gproj)	17 élèves

Je relève une fois de plus ici l’importance de pouvoir organiser certains de ces cours en Valais, car ceux-ci peuvent se dérouler hors temps de travail et sans perte de salaire pour les



participants. Je tiens à adresser des remerciements particuliers à **M. Grégoire Seppey**, responsable des cours dispensés à Martigny **et à son collège d'enseignants**.

### **Activités du Comité et des commissions**

Vous trouverez ci-après un résumé des activités qui ont occupé nos différents comités et commissions durant l'exercice 2019.

#### **Lignum Valais**

**M. Marc Joris** et moi-même, vos deux représentants au Comité de Lignum Valais, apportons notre regard d'entrepreneurs et de clients de la filière bois en participant aux différentes rencontres et à l'évolution des différents projets, notamment l'étude en cours concernant la faisabilité d'une usine de seconde transformation en Valais. De plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, cette Association a décidé de fusionner avec « Lignum Oberwallis – pro Holz » pour ne devenir qu'une seule entité cantonale forte : **Lignum Valais/Wallis**.

#### **FRECEM**

**M. Lucien Christe** et moi-même avons défendu vos intérêts auprès de l'Association romande des métiers du bois en participant aux séances de l'exercice 2019. Par ailleurs, la 100<sup>ème</sup> édition de l'Assemblée des délégués a eu lieu dans notre canton.

#### **Année « sismique »**

Comme expliqué dans le dernier rapport d'activité, l'AVEMEC a pris part à un projet de tests sismiques sur un bâtiment en ossature bois. La dernière journée d'examen sur cette bâtisse s'est déroulée en octobre 2019.

Vous avez pu participer à cette journée et constater que – même si vous en étiez certainement déjà convaincus – le bois est un matériau des plus solides. En effet, lors de cette expérience, seuls le toit et le dernier étage ont cédé à une résistance de 16.3 tonnes (égale à 2.23 fois la norme en vigueur), alors qu'une destruction du bâtiment entier était attendue avec des tentatives d'une force de 7.3 tonnes (correspondant à un séisme de 6 sur l'échelle de Richter).

Lors de l'Assemblée générale 2019 de l'AVEMEC, vous avez également pu assister à une présentation de M. Martin Geiser, professeur de génie parasismique à la BFH de Bienne et initiateur du projet. Au cours de cette journée, nous vous proposons également de tester le simulateur de tremblements de terre installé à la HES-SO de Sion.

J'espère que ces démonstrations vous ont plu et que vous avez pu lier les conclusions avec les activités de votre profession. J'espère également que ces expériences profiteront à toute notre filière, notamment en participant à l'augmentation des constructions en bois ou à la création de formations sur ce thème. Je remercie nos partenaires qui ont pu rendre les projets susmentionnés possibles.

#### **Réalisation de films promotionnels de nos métiers**

Je vous indiquais l'existence de ce projet dans le rapport d'activité de l'an passé, c'est à présent concret ; les clips de promotion de nos métiers sont prêts et ont été présentés lors du Salon des Métiers 2020, sur le stand de l'AVEMEC. Ils sont également disponibles sur le site



internet de notre Association. Je vous invite à les visionner et à les partager autour de vous autant que possible. Je tiens à remercier Adele Films Sàrl pour la réalisation de ces capsules. J'espère que ces réalisations vous plaisent et qu'ils participeront à attirer la future relève à se former à nos belles professions du bois et du verre.

### **Activités des Groupements**

Le GVC (charpentiers), le GVME (menuisiers-ébénistes) et le GVV (vitriers) ont pour but de traiter des affaires inhérentes à leurs professions respectives. Ainsi, tandis que les vitriers se sont préoccupés du respect de la norme SIGAB 002 et garde-corps sur les chantiers ainsi que du fait de recruter de nouvelles entreprises au sein de l'Association, les menuisiers, ébénistes et charpentiers ont été particulièrement occupés par l'amélioration continue des formations initiales et supérieures. Ils ont en effet organisé des championnats cantonaux pour les apprentis en vue d'éventuelles qualifications aux SwissSkills, entrepris les démarches pour engager des Commissaires de branche et mis en place l'intégration progressive d'outils numériques en apprentissage. Affaire à suivre... Il est néanmoins certain que les Groupements ne sont pas inactifs et relèvent constamment des nouveaux défis. Je remercie les différents comités pour leur engagement.

### **Salon des Métiers « Your Challenge » 2020**

Comme la manifestation a eu lieu en début d'année 2020, la commission *ad hoc* s'est réunie à plusieurs reprises en 2019 afin de réfléchir à la meilleure manière de représenter toutes nos professions sur un même stand (jusqu'à présent, le GVV avait un stand à part). Une présentation plus détaillée du projet fera partie du rapport d'activité que vous recevrez l'année prochaine.

### **Bureau des Métiers**

En tant que Président d'une des Associations fondatrices du centre patronal, je m'engage à simplifier au maximum les contraintes administratives des entreprises affiliées et à défendre au mieux les intérêts des métiers du second-œuvre. Je collabore régulièrement avec d'autres représentants du milieu patronal afin d'atteindre ces buts.

Je vous invite à lire le rapport de **M. Gabriel Décaillet**, Directeur du Bureau des Métiers, qui se trouve dans les prochaines pages du présent document et qui vous donnera des indications sur les activités de l'entreprise.

### **Réussite dans les formations professionnelles supérieures**

Au nom de l'Association, j'ai le plaisir de féliciter 26 nouveaux « titrés ». Par leur travail, leur persévérance et surtout par leur engagement, ils ont gravi avec succès une marche de plus sur l'échelle des formations professionnelles supérieures. **Il s'agit de :**

#### ***Chefs de projet avec brevet fédéral BF Cproj***

✕ Alexandre Gauye

#### ***Contremaîtres Charpentiers CMC#***

✕ Frédéric Barman

✕ Guillaume Biolaz



- ✘ Raphaël Bornet
- ✘ Yannick Cherix
- ✘ Mickaël Copt
- ✘ Jérémie Ecoeur
- ✘ Mathieu Formaz
- ✘ Kenny Lambiel
- ✘ Mickael Marietan
- ✘ Alexis Monnard

### *Maîtres Menuisiers avec Brevet fédéral MME*

- ✘ Guillaume Anchise
- ✘ Lionel Bavarel
- ✘ Evariste Berney
- ✘ Fabien Besse
- ✘ Joseph Carron
- ✘ Vincent Duc
- ✘ Jorge Ferreira
- ✘ Damien Giovannoni
- ✘ Valentin Lehner
- ✘ Killian Machoud
- ✘ Benoît Maret
- ✘ Gary Masson
- ✘ Jessica Pochon
- ✘ Céline Solliard
- ✘ Lionel Vaudan

Meilleurs vœux à eux pour la poursuite de leur carrière professionnelle !

Vous avez choisi le bon chemin et les bonnes professions.

Vous êtes la preuve que nos métiers sont attractifs et qu'ils permettent une carrière enrichissante.

Faites-le savoir autour de vous, partagez vos expériences, soyez fiers de votre parcours.

Nos entreprises sont modernes,

Nos entreprises possèdent les dernières technologies,

Nos entreprises sont proactives et préparent l'avenir.

Vous en avez fait de même : **BRAVO !**

### **Note personnelle**

Dans le précédent rapport d'activité, j'évoquais le fait que les bâtiments en bois prenaient de plus en plus d'importance et de hauteur en Suisse. Je citais les titres de certains journaux qui annonçaient l'arrivée de gratte-ciel construits avec notre matériau de prédilection ainsi que l'intérêt croissant des grandes villes pour l'utilisation du bois.

Cette réalité se concrétise et fait progressivement l'unanimité. Depuis 2019, de nombreux projets en bois d'ampleur importante ont été mis à l'étude, également dans notre canton. Notre partenariat avec le projet sismique de la BFH de Bienne est donc tombé à un moment opportun pour notre filière et nos entreprises. Les retours médiatiques nourris ont été la



preuve de l'intérêt du grand public pour des projets en bois. Ce sujet a également fait l'objet de près de 130 pages rédactionnelles dans les journaux nationaux et d'une apparition télévisée remarquée au 19H30 sur la RTS.

La dénomination « vague verte » est même devenue une expression tendance durant l'année 2019, notamment suite aux diverses votations. Ceci représente une opportunité intéressante pour nos entreprises et notre filière de communiquer sur les avantages liés à la construction en bois. La maîtrise des outils relatifs ainsi qu'une bonne cohésion et union au sein de la branche sont actuellement synonymes de force.

L'AVEMEC mène de nombreux projets en partenariat avec nos amis des autres Associations actives au sein du Bureau des Métiers. La campagne du « Dr'Jope » représente un bel exemple de collaboration réussie. Celle-ci ne s'arrête pas là et nous avons continuellement de nouvelles idées, que nous nous appliquons à concrétiser.

La numérisation au sein de nos milieux, de nos formations, de nos entreprises et du Bureau des Métiers intéresse toutes les Associations et doit fédérer tous les partenaires pour gagner en efficience. En imaginant un outil global intelligent, nous serons à même d'optimiser de plus en plus les tâches administratives et ainsi de réduire leur impact sur la vie des entreprises. Nous répondrons également à la première mission du Bureau des Métiers : simplifier les contraintes administratives. L'outil numérique est une évidence pour avancer dans cette voie. Il faut que nous puissions redonner le temps à l'entrepreneur d'entreprendre.

Notre Association s'engage dans la numérisation de l'apprentissage dès la rentrée 2020 avec le soutien du Service de la formation professionnelle (SFOP) et de l'EPASC. Les apprentis des classes de charpentiers de 1ère année sont équipés d'ordinateurs et de logiciels pour une transition complète au numérique, avec un outil E-book déjà bien en place (raison pour laquelle c'est cette profession qui ouvre la voie). Les métiers de la menuiserie et de l'ébénisterie devraient suivre aussi vite que faire se pourra.

Pour accompagner cette transition, l'AVEMEC a décidé de participer au financement des ordinateurs, nécessaires à l'enseignement numérique. Ce soutien est exceptionnel et a pour but de donner un premier élan important. Dans les années à venir le coût sera certainement supporté par le jeune, ses parents et l'entreprise formatrice (stratégie encore à définir pour ne pas surcharger ces acteurs). L'ordinateur deviendra un élément de la « caisse à outils » des apprentis de la filière bois. Nous continuerons bien entendu à accompagner l'achat en regroupant les commandes, en demandant des offres avantageuses et en étudiant les situations des apprentis au cas par cas, mais également en optimisant l'enseignement. Il ne paraît cependant pas concevable que l'AVEMEC continue à financer totalement l'achat de ce matériel. Il faut prévoir un budget d'environ CHF 1'800.- pour l'achat d'un ordinateur, soit environ CHF 450.- par année (répartition sur quatre ans d'apprentissage) pour une formation optimale et en accord avec son temps.

Beaucoup de dossiers et de chantiers sont donc ouverts pour votre Association, qui va de l'avant et qui s'engage pour faire évoluer l'environnement de vos entreprises. Le grand



dynamisme des Membres est remarquable et je tiens à le saluer dans ce rapport. La collaboration est toujours active et les séances des différents Comités très intéressantes.

Je ne saurais conclure cette note personnelle sans quelques lignes concernant la situation que nous vivons en cette année si particulière. Ce rapport vous parvient en décembre 2020... il est le reflet de l'année 2019 qui aurait dû se conclure – d'après le calendrier de notre Association – le 19 mars 2020 par notre traditionnelle Assemblée générale. Nous avons malheureusement dû la repousser puis finalement la remplacer par des Assises par voie de circulation numérique, en raison de l'évolution de la crise sanitaire. Nous espérons vivement vous retrouver en 2021 pour une Assemblée comme nous les apprécions, dans la convivialité et placée sous le signe de la rencontre et du partage. De nombreuses communications vous sont parvenues par le biais du Bureau des Métiers. Nous espérons qu'elles vous auront aidés à traverser cette crise sans précédent de la manière la moins inconfortable possible.

En cette fin d'année 2020, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Comité de l'AVEMEC, la santé au sein de vos entreprises et de vos foyers, un repos bien mérité après une année éprouvante ainsi que de très belles Fêtes de fin d'année. J'espère le meilleur pour vos entreprises en 2021 et que la sérénité sur le plan sanitaire revienne le plus rapidement possible.

## Conclusion

Je tiens à remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

- ✘ **M. Martial Solioz**, vice-président et président du groupement des menuisiers-ébénistes,
- ✘ **M. Jérémie Fusay**, président du groupement des charpentiers,
- ✘ **M. Jean-Daniel Besse**, président du groupement des vitriers,
- ✘ **M. Marc Joris**, président de la section de Martigny-Entremont,
- ✘ **M. Edouard Chambovey**, président de la section de Monthey-St-Maurice,
- ✘ **M. Jean-René Roh**, représentant du groupement des charpentiers.

Ainsi que tous les Membres qui ont œuvré de près ou de loin, à mes côtés, au bon fonctionnement de notre Association durant l'année écoulée.

Je ne peux terminer ce chapitre sans adresser également des remerciements :

Au **Bureau des Métiers** par son directeur **M. Gabriel Décaillet** et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Une mention particulière à deux d'entre eux :

Notre secrétaire patronal **M. Lucien Christe**,

Ainsi que **Mlle Rachel Dousse**, notre collaboratrice AVEMEC.

Mesdames et Messieurs, avec ces remerciements, mon rapport 2019 est ainsi achevé. Je vous exprime ma gratitude sincère pour l'attention portée à mon message et le soutien accordé.

Que prospèrent, dans la cohésion et l'amitié notre Association, nos entreprises et que la santé vous accompagne encore longtemps.

*Merci* à VOUS

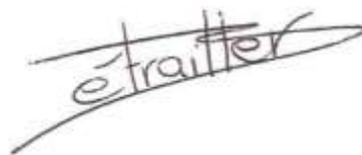
---

**Pour vous servir...**

*Maxime Métrailler*

**Président AVEMEC**

---





---

## *Rapport d'activité* du Directeur du Bureau des Métiers *Gabriel Décaillet*

---

### **Les années 2020 une décennie porteuse d'espoirs ?...**

Lorsque l'on examine la situation à l'aube des années vingt de ce 21<sup>ème</sup> siècle, on peut soit, comme toujours, sombrer dans un pessimisme profond et prédire les pires catastrophes, soit voir les opportunités et saisir sa chance pour aider à construire un monde meilleur.

Bien malin qui peut dire ce que sera notre monde dans dix ans tant il est vrai que les choses évoluent de plus en plus vite sur tous les fronts et personne n'est à même de voir avec plus ou moins de certitude au-delà de 6 mois... Même les prévisions à une année sont souvent déjouées, alors prétendre voir à 10 ans qui oserait se lancer ?

Pourtant des tendances fortes sont bien là et auront sans aucun doute la vedette pendant quelques temps encore.

Prenons par exemple la mutation intervenue au sein du parlement Suisse en octobre 2019. Nous savons désormais que la tendance verte est en marche et que ce parti, jusqu'ici toujours un peu périphérique à une gauche aussi hétéroclite que plurielle, pèsera de plus en plus lourd sur les décisions politiques à venir, au moins dans les 4 prochaines années. Lorsque l'on sait que le parlement fédéral va se pencher prochainement sur la loi sur le CO2, il est raisonnable de penser que les questions environnementales vont rester sur le devant de la scène.

L'association des paysagistes : Jardin Suisse est d'ores et déjà sur la brèche pour trouver des alternatives à une initiative populaire au titre accrocheur : « *Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique* » qui a abouti. Cette initiative vise deux objectifs : le premier veut supprimer complètement l'usage des pesticides dans l'agriculture suisse et



empêcher l'importation de produits traités avec des pesticides industriels, l'autre tente de renforcer la qualité de l'eau par des normes contraignantes, drastiques et qui seront donc forcément coûteuses.

Comme à l'accoutumée, le problème est tout à fait réel concret et justifié. Il appartient dès lors au politique d'apporter des réponses crédibles et suffisantes pour que le souverain, c'est-à-dire le peuple Suisse, suive son gouvernement dans l'application des mesures proposées plutôt que des initiants qui, s'ils ont bien identifié le problème, sont souvent des « jusqu'au-boutistes » obnubilés par un objectif irréaliste dans l'immédiat.

C'est le lieu de rappeler qu'ici les associations professionnelles ont un rôle important à jouer. En effet, ce sont elles les premières concernées par la défense des intérêts de leurs membres qui se mobilisent pour mettre en lumière ce que des décisions brusques ont pour effet sur l'économie et sur les emplois.

Dans un autre domaine, celui de la construction, la situation environnementale est encore plus pressante. Il suffit, en effet, de se remémorer qu'un des principaux consommateur d'énergie est le bâtiment (env. 40% de la consommation actuelle) pour voir que les enjeux sont considérables pour nos milieux.

Des normes de plus en plus exigeantes sont encore à attendre du politique en matière de système de chauffage, d'enveloppe thermique et de consommation d'énergie.

Où donc se situent les bonnes nouvelles ?

Il y a, à nos yeux, quelques pistes intéressantes à creuser.

Tout d'abord, la part du patrimoine bâti actuel à rénover est considérable. Sachant qu'une transformation devra répondre aux nouvelles exigences de qualité environnementale, c'est un marché considérable qui s'ouvre pour toute les entreprises qui bénéficient du savoir-faire dans ce domaine.

Qui plus est, l'environnement des taux d'intérêts bas devrait continuer de donner une impulsion positive à des projets de rénovation.

Ajoutons à cela un accompagnement des propriétaires par des gens de métiers qualifiés et de bon conseil et la roue du succès peut s'enclencher.

D'un autre côté le lobbying politique du monde de la construction s'organise peu à peu.

Jusqu'à il y a peu, une brève rencontre avec un responsable politique actif au plan fédéral ou avec un responsable de département cantonal où on glissait à l'oreille un sujet sur lequel le responsable en question promettait de se pencher suffisait à satisfaire le porteur de message.

Rien ne se concrétisait pourtant et l'année suivante on pouvait tout recommencer...

Désormais, grâce à constructionvalais et constructionromande, il y a un vrai travail de veille législative qui est en place. Les projets de l'administration sont suivis et discutés le plus souvent en amont avec les personnes chargées d'élaborer les projets. Cette méthode a d'ores et déjà démontré son efficacité avec la loi sur les constructions de 2018, avec la loi fédérale sur les marchés publics, avec la discussion sur la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale (vision 2035), etc...

A titre d'exemple, lorsque constructionromande organise une rencontre à fin 2019 avec les parlementaires celle-ci pouvait compter sur la présence de 24 parlementaires fédéraux romands, c'est bien la preuve du fait que le travail de fond et de proximité porte des effets concrets.

Ce lobbying fonctionne donc ! On le voit bien. Il reste du chemin à parcourir et rien n'est jamais acquis, mais le mécano est en marche et fonctionne grâce à la proximité relationnelle avec nos élus et à l'appui sans faille des sections cantonales.

### **L'OR de demain...**

Au-delà de l'arène politique d'autres défis conditionnent l'avenir de nos professions.

Il y a dans l'esprit de chaque patron un souci constant de pérennité de son entreprise. Celle-ci doit survivre à toutes sortes d'écueils et trouver son chemin afin d'être profitable, de créer des places de travail et de répondre à un besoin des consommateurs.

Pour relever au quotidien tous ces défis, l'entreprise doit donc pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs bien formés donc compétents et sur des valeurs pérennes.

C'est là que la question de la relève professionnelle et de l'engagement de forces vives dans l'entreprise prend tout son sens. Les collaborateurs d'une entreprise sont la clé qui ouvre la porte du succès. Comment donc favoriser l'éclosion de « bons éléments » ?



La Suisse, et le Valais en particulier, peuvent compter sur une formation professionnelle de haute qualité. Les médailles obtenues à chaque édition dans les championnats des métiers, tant européens que mondiaux le prouvent régulièrement.

Les « mains intelligentes » ne le sont que parce que des entrepreneurs intelligents les ont entraînées et s'en sont occupés avec patience mais aussi rigueur, exigence et respect pour au final pouvoir s'enorgueillir d'avoir formé un professionnel talentueux et compétent. Ces « mains intelligentes » sont fières de leurs métiers et sont passionnées par l'art de réaliser, de construire.

Qui plus est, les bons professionnels fondent leur action sur une série de principes et des valeurs. Le respect de l'homme et de la nature ou l'envie d'être différent ou encore, l'innovation dans le cadre de leur activité, etc...

Beaucoup d'entrepreneurs qu'il m'est donné de rencontrer fonctionnent de la sorte et pourtant ils peinent à trouver une certaine relève.

Il faut croire que l'idée de commencer sa carrière professionnelle par un apprentissage ressemble encore à une sorte d'aveu d'échec scolaire. Tel n'est pas le cas bien sûr ! Commencer sa carrière professionnelle par un apprentissage c'est un très bon choix pour plusieurs raisons. La principale c'est bien sûr avoir la conviction de suivre ses aspirations, de faire ce que l'on aime et de pouvoir le faire avec plaisir. De plus l'apprentissage est aujourd'hui une clé qui ouvre sur de larges horizons. La formation n'est plus cloisonnée. Une raison de plus pour ne pas hésiter à suivre ses aspirations. Et l'on ne dira jamais assez que le bon choix est celui qui correspond aux aspirations d'un jeune.

Pour faire un bon apprenti, être habile de ses mains mais il faut aussi une tête bien faite.

A l'orée du Salon des Métiers, Your Challenge, on pourra voir ce que veut dire construire notamment grâce à un projet novateur : la maison virtuelle !

Aidons nos enfants à s'orienter vers nos métiers artisanaux, ils sont l'or de demain !



## **2020 le Bureau des Métiers encore davantage à votre écoute**

### **...e-business !**

A la fin du mois de janvier 2020 il y avait quelques 1'786 entreprises avec personnel annoncées auprès de notre centre patronal. Parmi celles-ci 62 % utilisent désormais notre portail e-business pour l'annonce en ligne de leurs collaborateurs et les salaires de leur entreprise. Si l'on excepte les entreprises de location de service qui n'annoncent que trimestriellement les salaires des ouvriers soumis à la préretraite, le taux de pénétration de la solution e-business s'élève à 64%.

A partir de ce printemps, l'ensemble des demandes de prestations concernant les vacances, les absences justifiées pour cause de déménagement, de mariage, de décès, etc. seront possibles en ligne.

On le voit, le portail e-business s'impose comme l'outil de communication privilégié avec nos entreprises.

D'autres services sont à venir qui vont peu à peu renforcer ce lien direct avec nos entreprises.

### **...2020 la solution juridique est en place**

Je vous l'annonçais l'an dernier, c'est désormais chose faite !

La complexité des relations d'affaires et la gestion des risques liés à la conduite d'une entreprise en général ne cessent d'augmenter. Pour les entrepreneurs, le besoin d'un soutien permanent et fiable en matière juridique est aujourd'hui une nécessité.

Devant cette nouvelle réalité, le Bureau des Métiers a développé au bénéfice des patrons de PME une solution juridique intégrale. Fruit d'un partenariat avec une compagnie d'assurance spécialisée, notre solution bénéficie désormais d'un réseau de 70 juristes sur lequel s'appuyer en cas de besoin.

Effective en deux langues nationales et couvrant la totalité des domaines de protection juridique cette solution présente en outre un rapport prix/prestations très avantageux.



### **En cas d'adhésion l'entreprise bénéficie d'une protection globale :**

- Cette solution couvre l'ensemble des domaines du droit (*ex : contrat d'entreprise, contrat de bail, contrat de travail, circulation routière, marchés publics, etc.*) et permet un accompagnement de l'entrepreneur lors de procédures devant la justice.
- Elle intègre le volet conseil juridique qui n'appartient normalement pas à ce genre de couverture.
- Le prix d'une telle couverture a été négocié et dépend de la masse salariale de l'entreprise. Les tarifs sont très compétitifs et se trouvent sur notre page internet.
- Un petit flyer élaboré par le Bureau des Métiers donne un aperçu de ce que couvre concrètement cette nouvelle solution juridique.

### **L'entreprise qui n'adhère pas à la solution juridique :**

- Elle ne bénéficie pas des couvertures et doit supporter elle-même les conséquences de la survenance d'un risque juridique.
- Elle verra ses demandes de conseils juridiques facturées au prix de Fr 300.-/h (*Fr. 200.-/h pour membres d'associations patronales affiliées au Bureau des Métiers*). La prise en charge des frais de justice n'est pas comprise dans ce tarif.

Il en va des questions juridiques comme des accidents. Ce n'est que lorsqu'ils sont arrivés que l'on se pose la question de savoir si l'on est bien assuré.

La vie d'une entreprise comporte des risques. Ceux-ci doivent être pris en compte et réduits au maximum.

N'attendez donc pas pour souscrire à cette nouvelle solution construite pour vous et remplissez sans tarder votre bulletin d'adhésion. Lors de la survenance d'un cas il est déjà trop tard, c'est en amont que l'on résout souvent les problèmes juridiques en évitant qu'ils se produisent.

Nous sommes convaincus que la solution proposée répond à vos besoins.

Notre avocate, Me Alice Vanay se tient volontiers à votre disposition pour plus de renseignements sur ce sujet.



### **Dr' Jope – Un veston collé à des valeurs**

Vous avez sans aucun doute tous aperçu notre campagne de valorisation des professionnels de nos métiers au travers du Dr'Jope – le veston des artisans. Vous avez pu l'apercevoir sur les bus de votre région, dans les pages d'adjudication du Bulletin Officiel ou encore sur les réseaux sociaux...

Très remarquée par nos partenaires, les professionnels du Bureau des Métiers sont reconnus par le fait qu'ils portent le Dr'Jope. Un veston collé à des valeurs.

En outre, du lundi 9 au vendredi 13 mars prochain, l'ensemble des députés du Grand Conseil ne pourra pas manquer l'exposition dans la salle des pas perdus juste devant la salle du Grand Conseil. Ce sera l'occasion pour nos milieux d'une rencontre privilégiée et d'aborder l'un ou l'autre thème avec nos élus.

Nul doute, que la question des lourdeurs administratives risque d'être évoquée...

Encore un petit mot pour vous dire qu'une phase 3 de la campagne Dr'Jope est en élaboration. Elle aura pour cible les jeunes qui sont en recherche d'une voie professionnelle...

### **Le service de formation du Bureau des Métiers – une expertise reconnue**

Il y a bien longtemps que la formation des collaborateurs des entreprises membres des associations du Bureau des Métiers est organisée et désormais bien en place.

Aujourd'hui les compétences techniques ne suffisent pourtant plus ! Il s'agit de motiver ses collaborateurs, d'imprimer une vision d'avenir de l'entreprise de créer du sens à un savoir-faire en se basant sur des valeurs propres.

C'est la raison pour laquelle, dès cette année, le Bureau des Métiers va développer une nouvelle offre de cours spécifique pour patrons de PME. Il y sera question de management d'équipes bien sûr, mais aussi de savoir être, de construction d'une chaîne de valeurs pour répondre encore mieux aux attentes des clients d'aujourd'hui.

### **CCT – des négociations terminées.**

S'il aura fallu attendre le tout début de l'année 2020 pour des résultats définitifs, ceux-ci sont désormais sur la table.

La tec-bat qui renouvelait tout le texte de sa CCT a abouti à un accord pour une durée de 4 ans.



Les électriciens valaisans ont terminé leurs négociations salariales en janvier 2020 avec un accord salarial à la clé valable pour les trois prochaines années.

Sur le plan romand, les négociations qui concernent les métiers valaisans du bois et de la peinture, suivent un autre calendrier et se sont achevées à la fin de l'année dernière.

Le secteur de la construction métallique est parvenu à un accord au mois de décembre 2019 après près de deux ans de discussions acharnées.

Les paysagistes ne sont pas parvenus à un accord.

Ces discussions sont toujours ardues et la redistribution de la production de richesse créée chaque année par les entreprises s'avère toujours plus délicate tant il est vrai que la difficulté de vendre un travail pour un prix équitable devient chaque année plus ardue.

### **Rendez-vous le 9 octobre prochain à la Journée du Bureau des Métiers**

Je m'aperçois que le temps passe vite, et c'est bien normal, lorsque l'on aborde de tels sujets... Il faut savoir aussi laisser du temps pour les échanges informels et la convivialité.

J'arrête donc ici mes explications, non sans vous donner rendez-vous au plus tard le 9 octobre prochain à Martigny pour la journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la Foire du Valais, toujours le 2<sup>ème</sup> vendredi est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de l'an dernier y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !...

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

## Un mot de conclusion !

Quelqu'un a dit un jour :

*« Le monde déteste le changement, c'est pourtant la seule chose qui lui a permis de progresser. Soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde. Il faut changer le monde vite fait, sinon c'est lui qui va nous changer. »*

Nous sommes donc tous finalement responsables de ce changement ! Lorsqu'on avance seul, on va peut-être plus vite pendant un moment, mais à plusieurs les changements sont plus solides et plus durables. Votre association est une magnifique plateforme permettant les évolutions de votre environnement.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2020.

---

**Pour vous servir...**

*Gabriel Décaillet*

**Directeur du Bureau des Métiers**

# Un grand **MERCI** à nos *Sponsors* !



**DOMOFEN S.A.**



**Isotosi AG**

VICARINI

**Vicarini SA**



**Théoduloz Jean-Charles**

**roth échafaudages**  
au service de la beauté

**Roth Echafaudages SA**



**Atta-Norm S.A.**



**Rabotage et  
commerce de  
bois du Rhône SA**



**Cambria emplois  
Sàrl**



**GYSO AG**



**Hasler + Co AG**



**HM Spoerri AG –  
Felder Group**

# Un grand **MERCI** à nos

## *Sponsors* !



**Cap 3 D SA**



**Délétroz Transports SA**



**ECHAFAUDAGES  
2000 JUNCAJ  
FRERES SA**



**Koch Group AG**



**Pierre-Alain  
Boverat –  
Böhme  
Romandie**



**Garage  
Sédunois SA**



**Sofraver SA**



**SAINT-GOBAIN  
ISOVER S.A.**



**Leitz GmbH**



**Alter et  
Deslarzes S.A.**



**Ineichen AG**



**Ateliers de  
Chandoline SA**

# Un grand **MERCI** à nos

## *Sponsors* !



**Sägerei Trachsel  
AG**



**LEUBA HIAG SA**



**aR Fixations Sàrl**



**Banque Cantonale du  
Valais**



**Triviso AG**



**New Work Human  
Resources S.A.**



**Valbois SA  
Conthey**



**Rhône-Color SA,  
Sion**



**Artesa S.A.**

**OPO OESCHGER**

**OPO Oeschger AG**

**BC Outils Machines  
SA**

**Premand & Cie SA**  
Scierie • Raboterie • Commerce de bois

**PREMAND et Cie SA**

# Un grand **MERCI** à nos *Sponsors* !



**Buser Matériaux S.A.**

**NEUWERTH**

**Neuwerth Logistics SA**



**Immer AG**



**Türenfabrik Brunegg  
AG**

**STRIEBIG**

**Striebig AG**



Conseils en personnel

**LE JOB SA**



**TEKNOS FEYCO AG**

**Debrunner Acifer**

**klöckner & co** multi metal distribution

**Debrunner Acifer**



**Jowat Swiss AG**



**Bernard Bourquin  
SA**

**Collano**

**Collano AG**



menuiserie - agencement - fenêtres

**TZ Menuiserie SA**

de Ligno AG  
Steiner Holz  
www.deligno.ch



**De Ligno AG**

---

# *Coordonnées* **AVEMEC**

**Secrétaire patronal**

*Lucien Christe*

[lucien.christe@bureaudesmetiers.ch](mailto:lucien.christe@bureaudesmetiers.ch)

027 327 51 41

**Collaboratrice**

*Rachel Dousse*

[rachel.dousse@bureaudesmetiers.ch](mailto:rachel.dousse@bureaudesmetiers.ch)

027 327 51 18

c/o Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20

1950 Sion

**Tél. : 027 327 51 11    Fax : 027 327 51 80**

---

